

<https://94.citoyens.com/2020/ehpads-en-val-de-marne-comment-protoger-nos-aines-sans-les-punir,12-10-2020.html>

SANTÉ | VAL-DE-MARNE (/val-de-marne) | 12/10/2020

PAR FLORENT BASCOUL  <https://www.twitter.com/Fbascul> **RÉAGIR**

Ehpad en Val-de-Marne: comment protéger nos aînés sans les punir?



<https://94.citoyens.com/2020/ehpads-en-val-de-marne-comment-protoger-nos-aines-sans-les-punir,12-10-2020.html/emailpopup/>

[\(/#twitter\)](#) [\(/#linkedin\)](#) [\(/#facebook\)](#)



En continuant à naviguer sur notre site, vous acceptez l'utilisation de cookies qui nous permettront de personnaliser votre visite. **En savoir plus. (/utilisation-des-cookies)**

J'ai pris connaissance et j'accepte ces dispositions.



Malgré le coronavirus au printemps dernier, les établissements dans les Ehpad se succédaient chaque jour. Démunis de matériel de protection, les établissements n'avaient que le choix de se barricader pour éviter le pire. La deuxième vague s'annonce plus douce mais la vigilance demeure. Coup d'œil en Val-de-Marne où la ministre déléguée Brigitte Bourguignon est venue présenter la charte de recommandations vendredi 9 octobre, à Saint-Maur-des-Fossés

Malgré ses promenades en bord de Marne, sa galerie marchande, son théâtre et sa crèche, la résidence de l'Abbaye à Saint-Maur-des-Fossés reste un Ehpad (Etablissement hospitalisé pour personnes âgées dépendantes) Après une première vague qui n'a pas été épargné l'établissement, celui-ci s'est préparé à la seconde en douceur.

Prise de température, signature d'un registre à l'entrée, masque et gel hydroalcoolique, voilà les mesures imposées à tous les visiteurs. Ces formalités effectuées, chacun peut librement accéder à l'épicerie, le salon de coiffure, le salon esthétique, le retoucheur ou les cours de remise en forme, que l'on soit ou non pensionnaire de l'établissement.

«L'Ehpad ne doit pas uniquement être un lieu d'enfermement exclusivement réservé aux soins. Nos établissements sont de véritables lieux où nos résidents ont une vie sociale», défend Pascal Champvert, directeur du groupe ABCD qui gère quatre établissements dans le Val-de-Marne, à Bonneuil-sur-Marne, Créteil, Saint-Maur-des-Fossés et Sucy-en-Brie. Le directeur est par ailleurs président de l'ADPA (Association des directeurs au service des personnes âgées).

Recevez notre newsletter



L'établissement ouvert sur sa ville s'est pourtant transformé en ermitage durant le confinement. Une période très éprouvante pour les personnes âgées qui appréhendent un nouvel épisode. «Nous sommes reconnaissants à tout le personnel pour leur dévouement, leurs compétences professionnelles et leur grande humanité mais les résidents ont le moral au plus bas avec tout ce qu'il vient de se passer. Les uns et les

autres s'en sortent tant bien que mal. Certains ont complètement basculé. Comment allons nous nous reconstruire ? C'est très difficile parce qu'en prenant de l'âge, nous nous affaiblissons et ne sommes plus assez jeunes pour avoir l'espoir de rebondir», explique Lydie Richard, une résidente.

Pour le personnel également, le confinement a été un moment de tension que l'on ne souhaite pas revivre. *«Certaines professions de santé non urgente ont été suspendues comme les kinés. Nous n'avons pas pu compenser ces soins manquants. De plus, nous avons l'habitude de nous reposer sur les stagiaires et les bénévoles qui n'étaient plus autorisés à rentrer. Il fallait passer davantage de temps par résident, trouver des moyens de les occuper, de rompre l'isolement, passer du temps aussi au téléphone pour gérer les sollicitations des familles. Comme nous travaillons avec des personnes âgées, nous n'avons pas l'habitude de nous plaindre de nos souffrances mais il faut que nous soyons davantage reconnus, autrement j'ai peur que ce métier n'attire plus personne»,* développe pour sa part Olivia Delaunay, aide soignante et déléguée syndicale CGT.



Pour prévenir cette nouvelle vague, le Conseil de défense et de sécurité nationale a préconisé un nouveau protocole pour tous les établissements médico-sociaux hébergeant des personnes à risque de forme grave de Covid-19. A partir de ce protocole

qui invite au “*maintien des liens avec les proches*” et recommande “*d’éviter les ruptures d’accompagnement médical et paramédical*”, le ministère chargé de l’autonomie a élaboré une charte à destination des Ehpad. «*Le confinement a eu des conséquences désastreuses et désormais, il n’est plus possible de prendre de telles décisions sans concertation, ni proportionnalité dans la réponse. Grâce à cette charte, nous allons permettre la restauration de la dignité des personnes âgées*», insiste Brigitte Bourguignon, ministre déléguée à l’autonomie, venue en faire la promotion depuis la résidence de l’Abbaye ce vendredi.

PROTÉGER

- ▶ Les gestes barrières sont respectés en toutes circonstances
- ▶ Si le virus survient, les visites peuvent être suspendues temporairement
- ▶ Les sorties en famille sont limitées aux situations exceptionnelles
- ▶ Les résidents et leurs proches sont régulièrement informés des mesures
- ▶ Des solutions de médiation existent en cas de difficulté

SANS ISOLER

- ▶ Les modalités de visite sont adaptées sur rendez-vous dans des espaces dédiés ou en chambre sur accord de la direction
- ▶ Entre deux visites, tous les moyens sont utilisés pour maintenir le lien (tablettes, téléphones, etc.)
- ▶ Le confinement en chambre est limité à la stricte nécessité
- ▶ Le consentement de la personne accueillie est toujours recherché
- ▶ Les activités collectives sont maintenues si elles sont compatibles avec le respect des gestes barrières

Visites sur rendez-vous et ateliers sans intervenants extérieurs dans le Groupement des Ehpad publics du Val-de-Marne

“Pour l’instant nous sommes relativement préservés. Nous avons quelques cas parmi les personnels mais c’est très modéré et il faut parfois prendre les tests avec recul car certaines personnes sont positives alors qu’elles ont déjà eu le coronavirus durant la première vague. Nous avons remis en place notre comité de pilotage de crise depuis deux mois et nous disposons de tout le matériel nécessaire pour faire face. Notre seule inquiétude est l’absentéisme en raison de la maladie, qui pourrait devenir préoccupant si la crise s’amplifie”, témoigne pour sa part Bruno Gallet, directeur du Groupement des Ehpads publics du Val-de-Marne, qui compte 13 sites et représente près d’un sixième des places d’Ehpad du département. Concernant les mesures de prévention, le directeur indique coller à la doctrine préconisée. *“Les visites se font sur uniquement sur rendez-vous et concernant les autres activités en lien avec l’extérieur, nous avons conservé ce qui relevait de l’activité thérapeutique et temporisé ce qui relevait du festif. Nous avons maintenu les ateliers organisés par nos propres éducateurs, en très petit comité”,* précise le directeur.

Propos recueillis par Florent Bascoul et Cécile Dubois

Lire aussi :